



Communiqué

Date: 28.09.2021

La Confédération réduit le volume des emprunts prévus sur le marché des capitaux

L'Administration fédérale des finances (AFF) prévoit désormais d'émettre, en 2021, des emprunts pour une valeur nominale d'environ 8 milliards de francs.

Selon la première extrapolation établie pour l'année 2021, les dépenses approuvées pour maîtriser les conséquences de la pandémie de COVID-19 ne seront pas entièrement utilisées dans tous les domaines. Les besoins de financement de la Confédération pour l'année en cours seront donc moins élevés que prévu. C'est pourquoi l'AFF entend réduire de 2 milliards par rapport à l'annonce du 30 mars 2021 son programme d'émissions d'emprunts, dont le volume passera ainsi à 8 milliards en termes nominaux (y c. vente des tranches pour compte propre). Le montant brut des émissions, qui comprend non seulement la valeur nominale, mais aussi les agios, devrait atteindre quelque 9 milliards. Jusqu'ici, l'AFF a émis sur le marché au fil des mois des emprunts pour un montant nominal de 6,8 milliards. Les dates des appels d'offres demeurent inchangées, l'AFF ayant prévu d'effectuer les deux appels optionnels en octobre et en décembre. La vente de tranches pour compte propre est maintenue.

Des dépenses d'un montant total de 24,6 milliards ont été inscrites au budget 2021 pour maîtriser les conséquences de la pandémie de COVID-19. Compte tenu des informations disponibles, les charges effectives devraient se monter à environ 18,7 milliards d'ici à la fin de l'année.

Renseignements:

Michael Girod, communication
de l'Administration fédérale des finances,
tél. +41 58 465 41 41,
kommunikation@efv.admin.ch